**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 9 (1864)

Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En outre une chopine de bon vin, par homme, et les suppléments habituels de l'ordinaire; supposons les composés comme plus haut de

matières azotées 26.80 et carbone 76.02

Cela faisait, avec les fournitures de 136 50 » 269.—

un total, en matières azotées, de 163.30 et carbone 345.02

Si on compare cette ration avec celle indiquée par M. de Gasparin, comme ration de travail, de matières azotées 169 et carbone 319, on voit qu'il n'y a pas d'excès, puisque l'air des montagnes exige plus de carbone que celui des plaines.

Cette riche alimentation n'a pas peu contribué, non-seulement à prévenir plusieurs maladies, mais encore à maintenir un excellent esprit de discipline et d'entrain pendant les marches fatigantes des montagnes; et dans notre armée de milices une ration supplémentaire de viande et de café devrait être règlementée pour tous les cas de travaux fatigants. Cette ration éviterait peut-être des expériences sur la vérité du proverbe :

Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

## BIBLIOGRAPHIE.

M. Rodolphe de Steiger, de Berne, publie maintenant sur les généraux bernois, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, une collection de portraits accompagnés de notices biographiques. Cet ouvrage terminé, il se propose de publier, de la même manière, les généraux suisses et d'abord les Argoviens et les Vaudois; ces derniers divisés en deux séries, l'une de 1536 à 1798, l'autre de 1798 jusqu'à nos jours.

Cent et trois souscripteurs, pour la plupart bernois, ont répondu à l'appel de M. de Steiger, et nous espérons que les Vaudois ne resteront pas en arrière lorsqu'il s'agit d'aider à la publication d'une page si glorieuse et si mal connue de notre histoire cantonale.

M. de Steiger a puisé ses matériaux aux meilleures sources; depuis longues années, il s'occupe avec conscience des recherches dont il publie maintenant le résultat. Un séjour de 2 ½ ans à Paris lui a permis de consulter les archives de la guerre; cela et ses relations naturelles l'ont mis à même de découvrir des hommes et des faits ignorés jusqu'ici; ensin, nous ne craignons pas d'affirmer que personne ne regrettera d'avoir contribué par sa souscription à l'érection d'un monument national vaudois qui manquait jusqu'à présent.

L'auteur, aussi impartial que possible, range parmi les généraux vaudois tous les officiers de cette nationalité qui ont atteint ce grade sous la domination bernoise ; il nous restitue de plus tous les Vaudois qui étaient comptés comme Bernois, en leur qualité de bourgeois de la ville souveraine. Ce procédé, unique jusqu'à présent, mérite notre reconnaissance ; prouvons-la en souscrivant en masse à l'ouvrage en question.

Il est inutile de dire que les notices biographiques sont saites en conscience; l'auteur des Régiments suisses à Naples est connu; mais il est bon de savoir que les portraits photographiés qui accompagnent le texte sont presque tous tirés de portraits originaux.

L'ouvrage paraîtra s'il se trouve 100 souscripteurs. Le prix de souscription est de 30 francs.

On s'adresse pour les abonnements à M. R. de Steiger, à Berne, place de l'Hôtel-de-ville, ou à MM. Delafontaine et Comp<sup>e</sup>, libraires, à Lausanne, place de la Palud.

Neuchâtel, avril 1864.

DE MANDROT, lieutenant-colonel fédéral.

# NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le comité central de la Société militaire fédérale a adressé aux sections cantonales la circulaire suivante :

Fribourg, le 30 mars 1864.

CHERS CONFÉDÉRÉS, CHERS FRÈRES D'ARMES,

Conformément à la décision de la dernière assemblée générale tenue à Sion le 17 août 1863, et désignant la ville de Fribourg comme lieu de la prochaine réunion, l'ancien comité a procédé à la nomination de ses successeurs et a composé le nouveau comité de la manière suivante :

MM. Von der Weid, colonel cantonal, président; Reynold, colonel cantonal, vice-président; Hartmann, Ls, lieut.-colonel fédéral; Muller, Ch., capitaine aidemajor, caissier; auxquels a été adjoint en qualité de secrétaire M. Marchand, Ch., capitaine fédéral.

Depuis peu en possession des archives et de la caisse de la Société, nous avons l'honneur de vous aviser que nous avons pris en mains la direction de ses affaires. Tous nos efforts tendront à justifier la confiance dont nous avons été honorés et à ne pas rester trop au-dessous de nos devanciers.

La réunion de 1864 aura lieu dans le courant du mois d'août; l'époque précise vous en sera ultérieurement communiquée. Puisse-t-elle être favorisée par les circonstances et voir les défenseurs de la patrie se presser en grand nombre autour du drapeau fédéral, cet emblème glorieux de notre indépendance, ce signe de ralliement de tous les Suisses dignes de ce nom.

Fiers et heureux d'être les gardiens fidèles de ce précieux dépôt, nous vous promettons, chers confédérés et frères d'armes, un accueil aussi sympathique et aussi cordial, qu'il sera dépourvu de luxe et de faste.

L'histoire contemporaine nous montre une petite nation luttant avec courage et persévérance contre les forces écrasantes de deux puissantes monarchies. Que cet exemple, que nous aussi sommes résolus à suivre, stimule notre ardeur dans la poursuite du progrès, et consolide de plus en plus parmi nous l'union et la concorde.